

mais aiderait à restaurer notre économie malade. A notre avis, l'OTAN, sous sa forme actuelle et de la façon dont elle fonctionne, devient de plus en plus une menace à la paix mondiale plutôt qu'une garantie de paix mondiale. Dans le domaine du désarmement, le gouvernement a fait preuve de manque d'initiative. Il pèse sur nous une menace qui pourrait bien, avant longtemps, nous obliger à augmenter considérablement nos dépenses de défense nationale. Notre prétendu programme de défense passive est une farce. Quiconque est un peu au courant de la récente «opération tocsin» n'ignore pas que ce sont des millions de dollars qui sont gaspillés là en pure perte. Nos droits de douane sont plus hauts, l'intérêt aussi, et la valeur de notre dollar, incertaine. Nous approuvons la réduction du dollar sur le marché international, mais nous déplorons amèrement l'incertitude dont elle se trouve entourée. Le contribuable ignore si la note à payer sera de 100 ou de 500 millions. Les exportateurs canadiens ne savent aucunement où se stabilisera le dollar. Le gouvernement laisse planer l'incertitude. Nos inquiétudes portent aussi sur la masse monétaire. Dans les documents budgétaires et dans l'exposé budgétaire, le ministre des Finances a admis qu'il devra emprunter, au cours de la présente année financière, une somme dépassant 2,600 millions. Il ne nous dit pas cependant comment il se propose de recueillir cet argent. Un milliard d'obligations avancent vers leur échéance. Les détenteurs de ces obligations pourraient bien en acheter de nouvelles. Cependant, le total s'établit à environ 2,600 millions. Le ministre va-t-il mettre en marche la planche à billets? Il s'est débarrassé du gouverneur de la Banque du Canada qui s'opposait à augmenter la masse monétaire au delà d'un niveau approprié. Les Canadiens ne savent donc pas si le gouvernement a l'intention de sortir la planche à billets ou bien d'emprunter tout cet argent, augmentant ainsi les taux d'intérêt.

M. le président suppléant (M. McCleave): Je regrette d'interrompre le député, mais je dois l'informer que son temps de parole est expiré.

M. Nesbitt: Je ne veux pas retarder le comité, mais une ou deux observations du préopinant me portent à lui répondre. Je commence par ce qu'il a dit du rôle du Canada en matière de désarmement. D'après ce que j'ai compris, le député reprocherait au Canada de n'avoir pris aucune initiative dans ce domaine. Je crois que le gros de la population au Canada est parfaitement consciente du rôle magnifique qu'a joué dans ce domaine le secrétaire d'État aux Affaires

extérieures à la tête des autres nations. L'an dernier, vers la même époque, après la rupture des négociations au comité des dix nations grâce à l'initiative personnelle du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, la commission de désarmement des Nations Unies était saisie d'une résolution qui demandait la réunion des grandes puissances afin de trouver un moyen de poursuivre les pourparlers sur le désarmement. Depuis plusieurs années, le Canada, aux Nations Unies—et j'en sais quelque chose, car j'ai été plusieurs années vice-président de la délégation canadienne—est toujours le premier en toutes occasions pour tenter de se faire rencontrer les grandes puissances, en vue de trouver une façon d'en venir à un accord sur le désarmement. Les insinuations que l'honorable député de Burnaby-Coquitlam a osé faire au sujet du secrétaire d'État aux Affaires extérieures méritaient une réponse. Si ses renseignements ont été puisés au temps où il était aux Nations Unies, je lui dirai que la chose est étrange, vu la durée de son séjour et le poste qu'il occupait.

M. le président suppléant (M. McCleave): La résolution est-elle adoptée?

M. Howard: Permettez. J'aimerais ajouter un mot aux propos de l'honorable député d'Oxford. Contrairement à l'honorable député, je n'ai pas de télescopes puissants qui me permettent de saisir certains détails. Je lui ferais observer ainsi qu'à d'autres députés que contrairement à ce qu'a dit le député d'Oxford, le député de Burnaby-Coquitlam n'a rien insinué contre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le représentant de Burnaby-Coquitlam parlait du gouvernement, pas du secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Si l'on s'en tient à la notion globale de désarmement nécessaire, le gouvernement, le député d'Oxford ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'ont pas de quoi être fiers. Le gouvernement peut s'enorgueillir d'un de ses membres, un collègue de la Colombie-Britannique, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à cause de ce qu'il a cherché à faire en favorisant les discussions sur le désarmement et en travaillant au désarmement. Oui, il a raison d'admirer celui qui détient ce poste, étant donné ses efforts dans ce domaine. Mais le gouvernement et les députés devraient bien savoir que le gouvernement canadien réduit à néant les efforts du secrétaire d'État aux Affaires extérieures en ce domaine. (*Exclamations*)

Une voix: Quelles inepties!

M. Howard: Mon honorable ami s'écrie «quelles inepties»! Qu'on me permette de m'expliquer.